

PROPOSITION DU CONSEIL DES MAÎTRES

Organisation des écoles et des établissements

NOM de l'élève :	Prénom :
Né(e) le :	Classe fréquentée :
NOM du responsable légal :	
Adresse :	Téléphone : /__ / __ / __ / __ / __ /
Ecole primaire fréquentée :	Circonscription IEN :

PROPOSITION DU CONSEIL DES MAÎTRES - RENTREE 2007

- est admis(e) à poursuivre sa scolarité en classe de :
- n'est pas admis(e) à poursuivre sa scolarité en classe de :

Motif : _____

A, le
Signature du directeur d'école :

AVIS DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL

- accepte la proposition du conseil des maîtres
- demande le réexamen de la proposition

Vu et pris connaissance, le
Signature des deux parents : ou du représentant légal :
père mère

Les parents ou le représentant légal de l'élève disposent d'un délai de quinze jours à compter de la réception de cette proposition pour faire connaître leur avis.
Passé ce délai, l'absence de réponse équivaut à l'acceptation de la proposition.